

# HUMAN RIGHTS WATCH

2<sup>nd</sup> Floor, Krep Centre, Wood Avenue,  
off Lenana Road.

P.O. Box 51696-00100

Nairobi, Kenya

Tel: +254 730 646 000

Fax: +254 20 3864391

Cell: +254 707 644 405/733 946 96

Email: [kenya@hrw.org](mailto:kenya@hrw.org)

Africa Division

Daniel Bekele, Executive Director

Leslie Lefkow, Deputy Director

Anneke Van Woudenberg, Deputy Director

Corinne Dufka, West Africa Director

Abdullahi Abdi, Associate

Laetitia Bader, Researcher

Joyce Bukuru, Associate

Maria Burnett, Senior Researcher

Lane Hartill, Researcher

Jehanne Henry, Senior Researcher

Felix Horne, Researcher

Zenaida Machado, Researcher

Dewa Mavhinga, Senior Researcher

Lianna Merner, Senior Coordinator

Lewis Mudge, Researcher

Otsieno Namwaya, Researcher

Ida Sawyer, Senior Researcher

Mausi Segun, Researcher

Carina Tertsakian, Senior Researcher

Skye Wheeler, Researcher

Jim Wormington, Researcher

## Advisory Committee

Samuel Murumba, Co-chair

Ambassador Robin Sanders, Co-chair

Fareda Banda

Innocent Chukwuma

Jonathan Fanton

Wendy Keys

Muna Ndulo

Randy Newcomb

Peter Rosenblum

John Ryle

Kim Samuel Johnson

Nick Shaxson

Darian Swig

Joanna Weschler

Michela Wrong

## Human Rights Watch

Kenneth Roth, Executive Director

Michele Alexander, Deputy Executive Director,  
Development and Global Initiatives

Carroll Bogert, Deputy Executive Director, External  
Relations

Iain Levine, Deputy Executive Director, Program  
Chuck Lustig, Deputy Executive Director, Operations  
Bruno Stagno Ugarte, Deputy Executive Director,  
Advocacy

Dinah PoKempner, General Counsel

James Ross Legal & Policy Director

Hassan Elmasry, Co-Chair

Joel Motley, Co-Chair

Le 16 novembre 2015

Sa Sainteté le Pape  
Le Palais Apostolique  
Rome

HUMAN  
RIGHTS  
WATCH

HRW.org

## Objet : Prochaine visite en Afrique

Votre sainteté,

Je vous écris au nom de Human Rights Watch au sujet de votre visite en Afrique, afin de vous encourager à soulever un certain nombre de questions relatives aux droits humains que nous estimons être des préoccupations communes. Bien que l'Église catholique et Human Rights Watch abordent le respect pour les droits humains à partir de différents points de vue, nous pensons que nous partageons un grand nombre de points communs et de nombreuses valeurs.

Human Rights Watch se consacre à la protection des droits humains des personnes partout dans le monde. Nous nous tenons aux côtés des victimes et des militants pour créer un monde dans lequel les gens vivent sans être victime de violence, ni de discrimination ou d'oppression. Nous enquêtons sur les atteintes aux droits humains, nous les dénonçons, et nous cherchons à ce que les auteurs de violations soient tenus de rendre des comptes. Nous mettons au défi les gouvernements et les personnes qui détiennent le pouvoir de mettre fin aux pratiques abusives et de respecter les droits humains pour tous.

La visite de Votre Sainteté au Kenya, en Ouganda et en République centrafricaine (RCA) a la possibilité de donner de l'espoir à un grand nombre de personnes à travers l'Afrique, aussi bien catholiques que non-catholiques. La voix de l'Église, et en particulier vos messages sur la justice, la tolérance et le soutien aux droits des personnes marginalisées, pauvres et opprimées peuvent aider à répondre à certains défis majeurs en matière de droits humains auxquels de nombreuses personnes sont confrontées en Afrique aujourd'hui. Ceux-ci comprennent le changement climatique, qui constitue des défis essentiels pour les gouvernements s'agissant de la capacité de millions de personnes à maintenir leurs moyens de subsistance et à accéder aux services de base.

## **Justice**

Dans les trois pays où Votre Sainteté envisage de se rendre, de graves violations des droits humains ont été commises pendant de nombreuses années. La Cour pénale internationale (CPI) a ouvert des enquêtes dans chacun des trois pays, parce que les systèmes judiciaires nationaux ont été incapables ou ont refusé d'enquêter de manière équitable et impartiale sur de graves allégations de crimes internationaux. Pourtant, des progrès supplémentaires sont nécessaires de toute urgence.

Comme le Saint-Siège l'a déclaré, la justice est non seulement un droit humain fondamental pour les victimes de violations graves mais elle est également un fondement essentiel pour la paix.<sup>1</sup> La paix et la justice ne sont pas en contradiction l'une avec l'autre ; la justice est plutôt une composante essentielle pour une paix durable, en particulier dans les pays où l'impunité pour de graves crimes a conduit à des cycles répétés de violence.

Peu de pays illustrent mieux cet exemple que la République centrafricaine. Les atrocités commises à maintes reprises au cours des dernières décennies ont été marquées par une impunité totale. Le système judiciaire national n'a pas la capacité de demander des comptes aux personnes responsables de crimes commis par le passé ou récemment, laissant les personnes responsables convaincues qu'elles ne feront jamais l'objet de poursuites pour de futures exactions ainsi que pour celles commises par le passé.

Lors d'un forum national de réconciliation qui s'est tenu à Bangui en mai 2015, des centaines de participants ont appelé à la justice, qui est le meilleur moyen d'assurer une paix durable. Le gouvernement provisoire a déféré la situation à la CPI et a pris des mesures pour établir un Tribunal pénal spécial, institution qui sera placée au sein du système judiciaire national de la RCA et où des juges et procureurs nationaux et internationaux vont travailler ensemble afin d'obtenir justice pour les crimes commis depuis 2003. Ce mécanisme novateur a apporté un peu d'espoir que justice pourrait être faite, mais des mesures concrètes, telles que le financement et le soutien technique, sont nécessaires pour mettre en place ce Tribunal.

Le Kenya a également connu des épisodes répétés de violence, de manipulation politique de l'ethnicité et de crimes graves commis par les forces de sécurité, dont un grand nombre n'ont jamais été abordés. Ces facteurs ont alimenté la crise électorale de 2007-2008 et ont fait au moins 1 100 morts et déplacé 650 000 personnes.

---

<sup>1</sup> Archevêque Alain Lebeaupin, Nonce apostolique, Observateur permanent du Saint-Siège, Déclaration à la Conférence d'examen du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Kampala, 1<sup>er</sup> juin 2010, <http://www.holyseemission.org/contents/statements/statements-55e34d338ee867.77933418.php>, en anglais (consulté le 13 novembre 2015).

Bien que la crise du Kenya ait été aggravée par une impunité de longue date, les dirigeants de ce pays ont omis de relever le défi et continuent de saper les efforts, notamment à la CPI, visant à assurer la justice pour les victimes. Bon nombre des recommandations fondamentales formulées par la commission d'enquête du Kenya travaillant sur la violence, relatives notamment à l'urgente nécessité de mettre fin à l'impunité généralisée, de mettre en œuvre des réformes dans le domaine de la sécurité et de répondre à la corruption à grande échelle et aux litiges fonciers, ne sont toujours pas prises en considération, plus de sept ans après.

En Ouganda, la justice pour les crimes graves reste aléatoire, laissant les victimes sans recours, tant pendant la longue guerre entre les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et l'armée ougandaise que lors de manifestations politiques plus récentes.

Durant deux décennies, la LRA, dirigée par Joseph Kony, a tué, mutilé et enlevé des milliers de civils, dont de nombreux enfants, dans les régions reculées du nord de l'Ouganda, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, au Sud-Soudan et en République centrafricaine.<sup>2</sup> Un dirigeant de la LRA, Dominic Ongwen, est actuellement détenu par la CPI où il fait face à des chefs d'accusation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Mais Joseph Kony, qui est également recherché par la CPI, est toujours en fuite. Les procès pour crimes graves devant les tribunaux nationaux n'ont pas avancé et aucun des officiers supérieurs de l'armée ougandaise impliqués dans des violations graves, notamment dans la lutte contre la LRA, n'a été traduit en justice.

Plus récemment, le gouvernement ougandais a omis d'enquêter sur l'utilisation de la force meurtrière par les forces de sécurité, qui ont fait au moins 40 morts en septembre 2009, ou sur le meurtre de 9 personnes, dont un enfant de 2 ans, au cours de manifestations en avril 2011. Malgré de nombreuses promesses de mener des enquêtes, aucun policier ou militaire n'a été tenu de rendre des comptes pour ces meurtres.

Les appels de Votre Sainteté concernant la nécessité pour tous les gouvernements de soutenir la justice et la responsabilité pourraient hautement contribuer à mettre fin à l'impunité en Afrique. Nous espérons que Votre Sainteté :

---

<sup>2</sup> Human Rights Watch, The Scars of Death: Children Abducted by the Lord's Resistance Army in Uganda, 1<sup>er</sup> septembre 1997, <https://www.hrw.org/report/1997/09/01/scars-death/children-abducted-lords-resistance-army-uganda>; Abducted and Abused: Renewed War in Northern Uganda, 15 juillet 2003, <https://www.hrw.org/report/2003/07/15/abducted-and-abused/renewed-war-northern-uganda>; Les Massacres de Noël : Attaques de la LRA contre les civils dans le nord du Congo, 16 février 2009, <https://www.hrw.org/fr/report/2009/02/16/les-massacres-de-noel/attaques-de-la-lra-contre-les-civils-dans-le-nord-du-congo> ; Le chemin de la mort : Atrocités commises par la LRA dans le nord-est du Congo, 28 mars 2010, <https://www.hrw.org/fr/report/2010/03/28/le-chemin-de-la-mort/atrocites-commises-par-la-lra-dans-le-nord-est-du-congo> .

- Se tiendra aux côtés des victimes d'exactions dans les pays que vous visitez et fera des appels publics en faveur de la justice et de la responsabilisation pour les graves crimes internationaux commis par toutes les personnes responsables, quelle que soit leur origine ethnique, leur religion, leur appartenance politique ou leur position.
- Reconnaîtra et félicitera publiquement le travail des individus spécifiques qui cherchent à obtenir justice et à protéger les droits humains.
- Reconnaîtra et encouragera le travail des organisations de la société civile, notamment les commissions de la paix et de la justice de l'Église, qui jouent souvent un rôle clé dans la documentation des violations des droits humains ainsi que dans l'appel à la justice et aux réparations pour les victimes.

### **Droits civils et politiques**

Votre visite intervient alors que l'Ouganda et la République centrafricaine se préparent à tenir des élections. Dans ces deux pays, il existe un risque réel de violence politique. Les populations vont également se rendre aux urnes dans un certain nombre d'autres pays africains en 2016, abordant souvent de tels moments à la fois avec espoir et avec appréhension. Ces dernières années, un certain nombre de gouvernements africains ont eu tendance à utiliser des mesures répressives pour endiguer la liberté d'expression, bloquer la liberté de réunion pacifique et entraver le travail des organisations de la société civile avant les élections. Les personnes qui contestent de telles mesures s'exposent souvent à une répression brutale.<sup>3</sup>

Au Burundi, le gouvernement a réprimé les manifestants, les activistes et les journalistes indépendants après des mois de protestations publiques contre une tentative du président Pierre Nkurunziza de s'accrocher au pouvoir, défiant l'esprit de l'Accord de réconciliation et de paix d'Arusha qui a mis fin à des années de guerre civile dans ce pays. Des dizaines de manifestants et d'opposants présumés du gouvernement ont été tués et des centaines d'entre eux ont été emprisonnés.<sup>4</sup> Environ 200 000 personnes ont fui le pays en raison des troubles.

En Ouganda, les citoyens sont déjà confrontés à des restrictions sur la liberté d'expression et de réunion pacifique dans le cadre des préparatifs des élections de 2016. Les 9 et 10 septembre 2015, la police a fait un usage excessif et inutile de la force pour répondre à des rassemblements de l'opposition, tirant des gaz

<sup>3</sup> Anneke Van Woudenberg et Ida Sawyer, Des coups d'État plus modérés et en douceur en Afrique, *Foreign Policy*, 3 novembre 2015, <https://www.hrw.org/fr/news/2015/11/03/des-coups-detat-plus-moderes-et-en-douceur-en-afrique>

<sup>4</sup> Human Rights Watch, Burundi : Le discours du président suscite la peur tandis que le nombre de meurtres augmente, communiqué de presse, 10 novembre 2015, <https://www.hrw.org/fr/news/2015/11/10/burundi-le-discours-du-president-suscite-la-peur-tandis-que-le-nombre-de-meurtres> ; Burundi : Vague d'arrestations arbitraires et de torture, communiqué de presse, 6 août 2015, <https://www.hrw.org/fr/news/2015/08/06/burundi-vague-darrestations-arbitraires-et-de-torture> .

lacrymogènes pour disperser les personnes rassemblées afin d'écouter un candidat de l'opposition, alors qu'il n'y avait pas eu de trouble ni de violence. Dans certains cas, la police a tiré des grenades lacrymogènes directement sur les individus, faisant des grenades des projectiles qui ont causé des blessures. Dans un cas, la police a lancé des grenades lacrymogènes dans l'enceinte d'une école primaire, mettant ainsi des enfants en danger.<sup>5</sup>

À bien des égards, l'Ouganda est l'illustration d'une tendance pernicieuse de gouvernements restreignant les droits des organisations de la société civile au moyen de contraintes législatives et administratives, ainsi que de harcèlement et d'arrestations arbitraires et par la détention de militants. Un grand nombre – peut-être des milliers – d'organisations non gouvernementales travaillent en Ouganda, mais les groupes travaillant sur la transparence de l'industrie pétrolière, sur les droits humains, et notamment les droits des minorités sexuelles et de genre, sur la terre, la gouvernance et la corruption, ont connu de plus en plus de difficultés à la fois dans l'exercice de leur travail et pour s'exprimer en faveur du changement dans les forums publics.<sup>6</sup>

Cette année, le gouvernement ougandais a proposé un nouveau projet de loi sur les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) qui accorderait au ministre de l'Intérieur et au Conseil national pour les organisations non-gouvernementales de larges pouvoirs pour superviser, approuver, inspecter ainsi que dissoudre toutes les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires, et imposerait des sanctions pénales sévères en cas de violations. Ce type de loi répressive de régulation du secteur non gouvernemental est de plus en plus utilisé par les gouvernements de la région pour museler la société civile et les préoccupations des citoyens ordinaires.

Les droits fondamentaux des personnes à exprimer leurs opinions, à former des associations, à choisir librement leurs candidats aux élections, à tenir des réunions pacifiques et à voter sans intimidation, sont essentiels pour des élections crédibles et pacifiques. Pourtant, bien trop souvent, ces droits fondamentaux ont été violés. Des appels émanant du clergé catholique afin que ces droits soient respectés lors des élections en Afrique et ailleurs ont été largement salués et ont joué un rôle important dans un certain nombre d'élections. Le soutien par l'Église de commissions électorales indépendantes et impartiales et de missions d'observation électorale, ainsi que le soutien pratique qu'elle fournit en autorisant l'utilisation des écoles et d'autres structures de l'église comme bureaux de vote a également été

---

<sup>5</sup> Human Rights Watch, Uganda: Ensure Free and fair Elections, communiqué de presse, 8 novembre 2015, <https://www.hrw.org/news/2015/11/08/uganda-ensure-free-and-fair-elections>

<sup>6</sup> Human Rights Watch, Ouganda : Les manœuvres d'intimidation et les menaces vis-à-vis de la société civile sont en augmentation, communiqué de presse, 21 août 2012, <https://www.hrw.org/fr/news/2012/08/21/ouganda-les-manoeuvres-dintimidation-et-les-menaces-vis-vis-de-la-societe-civile>.

déterminant et confère à l'Église un rôle important lorsqu'il s'agit d'appeler au respect des libertés politiques.

Votre visite offre une occasion importante d'ajouter votre voix sur l'importance du respect des droits civils et politiques fondamentaux, y compris ceux liés aux élections. Nous espérons que Votre Sainteté :

- Appellera au respect des droits fondamentaux lors des élections et à mettre fin à la violence contre les citoyens qui exercent leurs droits.
- Demandera instamment que tous les responsables des violences politiques soient traduits en justice.

### **Attaques contre des groupes religieux et ethniques**

Des dirigeants politiques et leurs subordonnés recourent souvent à l'intolérance, la discrimination, la haine et la violence contre des groupes ethniques et religieux comme moyens de renforcer le soutien du public ou d'obtenir un poste. De tels discours sont extrêmement dangereux et malgré les expériences tragiques au Rwanda, au Soudan, au Sud Soudan et dans d'autres pays, ils demeurent une caractéristique persistante de nombreux contextes en Afrique.

Les pays où Votre Sainteté va se rendre sont en proie à des attaques continues contre des communautés ciblées en raison de leur affiliation religieuse ou ethnique. En République centrafricaine, les violences sectaires se sont emparées du pays et dans de nombreuses régions les musulmans sont assiégés. Environ 337 000 musulmans ont fui le pays tandis que 33 000 autres demeurent dans des enclaves dans des parties de l'ouest du pays, dont une au sein même de la capitale, Bangui. Tant les chrétiens que les musulmans, ainsi que d'autres, se sont rendus responsables de la violence généralisée dans le pays. Aller de l'avant exigera le respect total des droits de tous les citoyens de la RCA, quelles que soient leur religion ou leur appartenance ethnique.

Au Kenya, l'importante population d'origine somalienne comprend aussi bien des citoyens kenyans que des centaines de milliers de réfugiés venus de Somalie. Des membres des deux communautés ont fait l'objet de discrimination persistante qui s'est parfois traduite par de graves violences, notamment des passages à tabac, des actes de torture, des violences sexuelles et d'autres mauvais traitements infligés par la police et les forces de sécurité kenyanes. Des discours hostiles à l'encontre des réfugiés somaliens se sont multipliés dans le contexte de la crise sécuritaire au Kenya, même si le gouvernement n'a pas réussi à apporter la preuve que les réfugiés sont directement liés aux problèmes sécuritaires que connaît le pays. Le gouvernement kényan a également tenté d'introduire des mesures pour confiner les réfugiés et les demandeurs d'asile dans des camps, politique qui viole les droits

fondamentaux à la liberté de mouvement et semble conçue pour aggraver les difficultés rencontrées par ces communautés.

Nous espérons que Votre Sainteté :

- Insistera sur le rôle des dirigeants politiques dans la promotion du respect pour les droits de toutes les personnes, indépendamment de leur religion ou de leur appartenance ethnique, dans tous les pays où vous prévoyez de vous rendre.
- Se rapprochera des musulmans, y compris des réfugiés somaliens au Kenya, notamment en les rencontrant de façon visible.
- Appellera à mettre fin aux discriminations et aux violences à l'encontre des minorités ethniques et religieuses.

#### **Attaques contre des minorités sexuelles et de genre**

La violence généralisée contre les minorités sexuelles et de genre dans de nombreux pays africains est un problème grave. En Ouganda, les minorités sexuelles et de genre continuent d'être victimes d'arrestations, de discriminations, d'expulsions de leurs logements, et de violences de la part de fonctionnaires et de particuliers. Ceci malgré le fait que la loi contre l'homosexualité, qui prévoyait des peines de prison accrues pour relations homosexuelles et criminalisait la « *promotion de l'homosexualité* », a été jugée anticonstitutionnelle en août 2014. Au cours de ces derniers mois, nous avons reçu des informations fiables sur de nouveaux actes de violence perpétrés à l'encontre de minorités sexuelles et de genre.

Au Kenya, nous avons également documenté des violences perpétrées à l'encontre des minorités sexuelles et de genre, notamment des attaques par des groupes de voyous — dont plusieurs se sont produites à l'initiative de leaders religieux. Deux hommes kenyans sont actuellement jugés sur la base de simples soupçons de leur homosexualité. Les organisations kenyanes de défense des droits humains s'adressent aux leaders religieux catholiques, protestants et musulmans pour les encourager à aider à empêcher de nouvelles attaques violentes.

Nous apprécions que le Vatican ait déjà pris position pour s'opposer à la violence contre les minorités sexuelles. Dans ses enseignements ainsi que dans plusieurs déclarations publiques devant l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Église a exprimé la nécessité de protéger la dignité humaine de toutes les personnes. Mais nous sommes préoccupés par le fait que le message du Saint-Siège n'est pas toujours transmis de manière systématique aux communautés religieuses locales à travers le monde. Si certains leaders de l'Église ont agi en accord avec un message de non-violence et de tolérance, beaucoup d'autres ne l'ont pas fait. Au cours de ces dernières années, des religieux et des laïcs catholiques, à travers leurs paroles et leurs actes, ont activement soutenu des politiques et des pratiques qui sont si déshumanisantes qu'elles contribuent à un climat dans lequel les violences à

l'encontre des personnes appartenant à des minorités sexuelles et de genre se produisent en toute impunité.

Au cours de votre visite en Afrique, et en particulier en Ouganda et au Kenya, nous espérons que Votre Sainteté :

- Condamnera publiquement les violences contre les personnes appartenant à des minorités sexuelles et de genre, qu'elles aient été perpétrées par l'État ou par des individus, et contribuera à modérer les propos publics des responsables locaux de l'Église sur la sexualité.
- Réaffirmera fortement un message public de tolérance pour les minorités sexuelles et de genre.
- Rencontrera publiquement des membres des minorités sexuelles et de genre qui ont été victimes de violence et de discrimination, et des organisations qui défendent leurs droits.
- Soulignera publiquement l'opposition du Saint-Siège à la pénalisation des relations homosexuelles et aux arrestations arbitraires de personnes fondées sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

### **Justice sociale**

La corruption sévit dans de nombreux pays, notamment dans des pays d'Afrique, et dans certaines sociétés elle a transformé les fonctions de service public en une sorte d'entreprise criminelle. La corruption à grande échelle entretient la violence politique, refuse à des millions de personnes l'accès aux services de santé et d'éducation même les plus basiques, et renforce les atteintes aux droits humains commis par la police et par d'autres forces de sécurité. La corruption est au cœur de nombreuses violations des droits humains à travers tout le continent. La corruption a transformé en malédiction ce qui aurait dû être l'un des plus grands atouts du continent – son immense richesse minière et pétrolière. Au lieu d'améliorer concrètement les vies des personnes ordinaires, les revenus obtenus grâce au pétrole et à l'exploitation minière ont nourri la violence politique, les élections frauduleuses et les violations des droits humains. Tandis que quelques personnes se sont beaucoup enrichies, le niveau de vie de millions de personnes pauvres en Afrique a connu peu d'améliorations, voire aucune.

Votre Sainteté a pris position à maintes reprises en faveur des personnes démunies et a appelé à la justice sociale. Nous espérons que Votre Sainteté :

- Évoquera la question de la corruption durant votre visite en Afrique et insistera pour que des mesures plus énergiques soient prises afin de mettre

un terme aux violations des droits humains liées à la corruption, et sur ses effets corrosifs sur la société.

### **Les droits reproductifs des femmes et des filles**

Le droit international des droits de l'homme reconnaît le droit des femmes et des filles à l'autonomie reproductive. L'interdiction générale de la contraception et de l'avortement par l'Église catholique continue de porter préjudice aux femmes et aux filles et constitue une atteinte à leurs droits de l'homme.

L'Organisation Mondiale de la Santé(OMS) estime à 47 000 le nombre de femmes qui trouvent inutilement la mort chaque année à la suite d'un avortement à risque, et un nombre disproportionné d'entre elles vivent en Afrique. Un article de la revue *The Lancet* publié en 2006 a de plus estimé à 1,7 million le nombre de femmes et de filles en Afrique hospitalisées chaque année à la suite de complications provoquées par des avortements risqués.<sup>7</sup> Faire progresser l'accès des femmes et des filles à un avortement sûr sauvera leurs vies et protègera leur santé.

L'Église a un rôle crucial dans la fourniture du traitement, des soins et du soutien pour les victimes du VIH en Afrique. Avec 25,8 millions de personnes séropositives fin 2014, l'Afrique sub-saharienne continue d'essuyer le plus fort de l'impact de l'épidémie mondiale. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables au virus du VIH : au Kenya et en Ouganda respectivement, 700 000 et 770 000 femmes de plus de 15 ans vivent avec le VIH.

Les experts en santé publique conviennent qu'une stratégie complète et globale de prévention du VIH est indispensable au succès de la lutte contre le virus, et afin de mettre un terme à l'épidémie du SIDA. Les préservatifs constituent un élément essentiel de cette stratégie en permettant de prévenir la transmission du VIH, et ils sont aujourd'hui les seuls à disposition qui offrent une triple protection, à la fois contre le VIH, les autres IST, et les grossesses non désirées. L'utilisation correcte et régulière du préservatif réduit considérablement le risque de transmission du VIH : au Zimbabwe et en Afrique du Sud, deux pays qui souffrent d'un taux de prévalence élevé, l'utilisation du préservatif a permis de contribuer à des réductions de l'incidence du VIH. Une étude récente a permis d'estimer à 50 millions le nombre d'infections par le VIH évitées depuis le début de l'épidémie grâce aux préservatifs.<sup>8</sup> La poursuite par l'Eglise de la politique d'interdiction des préservatifs porte atteinte aux efforts de prévention et augmente les risques de transmission du VIH, en particulier pour les femmes et les filles.

---

<sup>7</sup> David A Grimes, Janie Benson, Susheela Singh, Mariana Romero, Bela Ganatra, Friday E Okonofua, Iqbal H Shah, *Unsafe Abortion: The Preventable Pandemic*, *The Lancet*, Sexual and Reproductive Health Series, octobre 2006, [http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(06\)69481-6/abstract](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(06)69481-6/abstract) (consulté le 15 novembre 2015).

<sup>8</sup> FNUAP, OMS et ONUSIDA, Position statement on condoms and the prevention of HIV, other sexually transmitted infections and unintended pregnancy, juillet 2015, [http://www.unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2015/july/20150702\\_condoms\\_prevention](http://www.unaids.org/en/resources/presscentre/featurestories/2015/july/20150702_condoms_prevention) (consulté le 16 novembre 2015).

Bien que nous réalisions qu'il est peu probable que l'Église change de discours sur ces questions, nous espérons que Votre Sainteté accepte de :

- Réaffirmer son message de compréhension et de tolérance envers les femmes et les filles ayant aborté
- Rencontrer des femmes et des filles vivant avec le VIH afin de mettre en exergue la poursuite de la lutte contre le VIH en Afrique.
- Rencontrer des spécialistes de santé publique qui fournissent un accès aux soins de santé reproductive aux femmes et aux filles afin de s'informer sur les difficultés auxquelles ils font face.

## Changement climatique

Nous nous réjouissons que Votre Sainteté se préoccupe de la protection de l'environnement et des impacts du changement climatique sur les personnes les plus marginalisées et les plus démunies. Comme vous l'avez signalé dans l'encyclique *Laudato Si* « *la détérioration de l'environnement et celle de la société affectent d'une manière spéciale les plus faibles de la planète.* »<sup>9</sup>

La communauté scientifique estime que l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables aux effets du changement climatique.<sup>10</sup> Les émissions continues de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale augmentent les risques de conséquences graves, généralisées et irréversibles pour les populations et écosystèmes d'Afrique, y compris des effets néfastes sur l'accès à l'eau, à la nourriture, et la santé. Selon le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) ainsi que d'autres études scientifiques, l'Afrique souffre déjà dans de nombreuses régions des effets du changement climatique.<sup>11</sup> Autant les gouvernements africains que les institutions régionales ont maintes fois souligné la vulnérabilité de leurs pays aux effets du changement climatique.

Le changement climatique, ainsi que les projets de développement industriel en

---

<sup>9</sup> Lettre encyclique Laudato Si' du Saint-Père François sur la sauvegarde de la maison commune, [http://w2.vatican.va/content/dam/francesco/pdf/encyclicals/documents/papa-francesco\\_20150524\\_enciclica-laudato-si\\_fr.pdf](http://w2.vatican.va/content/dam/francesco/pdf/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si_fr.pdf) (consulté le 6 juin 2015), p.37.

<sup>10</sup> Déjà en 2007 le GIEC déclarait : « l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique et à la variabilité climatique, une situation aggravée par l'interaction de 'contraintes multiples', se produisant à divers niveaux, et à une faible capacité d'adaptation (confiance élevée) », voir GIEC, « Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change », 2007, [http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4\\_wg2\\_full\\_report.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4_wg2_full_report.pdf) (consulté le 2 novembre 2014), p. 435.

<sup>11</sup> GIEC, « Chapter 22: Africa » dans GIEC, « Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects.

Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change », 2014, [http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/WGIIAR5-PartB\\_FINAL.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/WGIIAR5-PartB_FINAL.pdf) (consulté le 2 mars 2015), pp. 1199-1265.

Éthiopie et la croissance démographique, menacent les moyens de subsistance de la population indigène Turkana, originaire du Kenya. L'impact du changement climatique se fait aussi ressentir dans les difficultés grandissantes auxquelles le gouvernement du Kenya doit faire face afin de garantir l'exercice progressif et non-discriminatoire des droits à l'eau, à la nourriture, à la santé et à la sécurité.

La visite de Votre Sainteté en Afrique coïncide avec l'ouverture des négociations sur le changement climatique à Paris. Ces négociations sont une opportunité de garantir que les préoccupations en faveur des personnes les plus marginalisées et vulnérables prennent une place centrale dans l'accord à venir sur le changement climatique. Une disposition résolue sur les droits de l'homme est actuellement incluse dans le texte opérationnel du projet d'Accord de Paris et nous sommes convaincus qu'elle devrait être préservée. Inclure cette référence aux droits de l'homme encourage la prise en compte et l'application de ces derniers dans les prises de décisions en lien avec le changement climatique, et contribuera à mieux protéger les personnes les plus vulnérables.

Nous espérons que Votre Sainteté puisse :

- Appeler à l'élaboration de politiques d'adaptation au changement climatique, qui protègent les droits des populations les plus marginalisées.
- Insister pour que les références aux droits de l'homme soient incluses dans l'accord à venir sur le changement climatique.

\*\*\*

Au cours de notre travail, nous avons eu le privilège de rencontrer et de côtoyer de nombreux prêtres, religieuses et autres membres du clergé catholique, qui travaillent d'une manière remarquable et inlassable dans toute l'Afrique pour faire respecter les droits de l'homme, parfois en mettant leur vie en danger pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Ces exemples de courage nous ont profondément touchés et inspirés, et plusieurs fois déjà nous avons rendu hommage à ces membres du clergé en leur remettant notre plus haut prix pour les droits de l'homme – le prix « Alison Des Forges for Extraordinary Activism ».

Nous avons ainsi récemment rendu hommage au Père Bernard Kinvi, qui dirige l'hôpital de la mission catholique à Bossemptele, en République centrafricaine. Comme vous le savez sans doute, le Père Kinvi a sauvé la vie de centaines de musulmans assiégés lors des violences sectaires brutales qui secoué le pays en 2013. De la même manière, nous avons rendu hommage à l'Abbé Benoît Kinalegu, directeur de la Commission Paix et Justice de l'Église catholique dans le nord de la République Démocratique du Congo, qui a œuvré inlassablement pour dénoncer les exactions commises par la LRA, et travaille désormais à réhabiliter les victimes de

ces violences. Les pères Kinvi et Kinalegu, et d'autres encore, apportent lumière et espoir aux victimes dans des situations qui semblent souvent désespérées.

Nous avons l'intime conviction que votre influence et votre voix sur ces questions cruciales des droits de l'homme apporteront espoir aux populations concernées et contribueront à soulager les souffrances de millions de personnes en Afrique.

Nous prions Votre Sainteté de bien vouloir recevoir nos respectueuses salutations,



Daniel Bekele  
Directeur de la division Afrique